

COMMISSION FAIR-PLAY

RAPPORT DE Denis REGAUD, Président de la Commission Fair-Play

La Commission Fair-Play est constituée d'arbitres de niveau international et de joueurs titrés pour certains, ayant une solide formation informatique et/ou en mathématique statistique.

Membres de la commission

- *Président* : REGAUD Denis - Salon Nostradamus, Président de la Commission ;
- DELORME Axel - Clichy Échecs 92 ;
- DESCHAMPS Quentin - Centre Léo Lagrange Décines ;
- LEBRET Loriane - Lille Université Club Échiquier du Nord, représentante de la DNA ;
- SOCHACKI Wojtek - U.S. Villejuif Échecs ;
- SOHIER Julien - Club 608 d'Échecs Paris.

Actions engagées au cours de l'année

La commission a pour objectif principal le traitement général du Fair-Play, dont la plus grande part est triche, dans les compétitions d'échecs homologuées.

Elle traite les demandes reçues provenant des joueurs, organisateurs et arbitres ou bien plus généralement des clubs, comités, ligues ou de la fédération française des échecs.

Les actions de cette année ont connu une croissance importante au vu des demandes reçues. La commission est intervenue sur les différents sujets suivants :

- Informer et conseiller les différents acteurs du monde des échecs ainsi que les différentes instances en cas de besoin concernant le Fair-Play : prévention et gestion de la triche, rédaction des règlements, suivi des sanctions. Des demandes de renseignement et de conseils nous sont parvenues et nous avons répondu à chaque fois dans des temps courts nécessaires ;
- Conseiller les organisateurs de tournoi sur l'intégration du Fair-Play dans les pratiques. Les conseils ont été fournis à différents niveaux de compétition depuis la nationale 4 jusqu'aux championnats de France ;
- En partenariat avec la Direction Nationale de l'Arbitrage, un protocole national est mis en place afin d'avoir des procédures simples et identifiables par les arbitres ;
- Vérifier en détail les cas soumis par les différents acteurs en effectuant des analyses de cas approfondies. Certains cas ont été écartés car pas suffisamment étayés, d'autres sont allés jusqu'en Commission de Discipline après avis des personnes compétentes ;
- Transmettre les demandes les plus pointues au Pr. Regan, universitaire américain, afin d'avoir un avis de spécialiste reconnu et habilité par la FIDE. Cela a été réalisé à plusieurs reprises, ce qui a permis à la commission d'avoir un avis commun entre les différents spécialistes du Fair-Play ;
- Assurer les suivis historiques et factuels des dossiers de joueurs suspectés et des sanctions formulées.

En conclusion, la tâche de la Commission est en progression avec une très bonne efficacité ne demandant qu'à s'accroître.